

Chers concitoyens, chers amis,

À l'occasion des élections de mars dernier, vous nous avez reconduits, mon équipe et moi-même, à la gestion des affaires de notre Commune. Je tiens donc à vous remercier chaleureusement une nouvelle fois pour votre confiance et vos encouragements à poursuivre notre action pour Laruns.

Vous pouvez être certains que la nouvelle équipe, d'ores et déjà au travail, continuera d'agir de manière volontariste en faveur de l'amélioration de notre cadre de vie et du développement des activités économiques de notre territoire.

Comme nous nous y sommes engagés, l'équipe municipale va mener une action particulière à destination de nos jeunes, qui sont l'avenir de notre territoire. Notre première action, que vous découvrirez dans ce bulletin, a d'ailleurs été de recruter une coordinatrice enfance-jeunesse. Elle aura pour mission de gérer les activités périscolaires, le centre de loisirs, et de futures animations à destination de notre jeunesse.

Les différents projets de développement (construction de notre salle de spectacles, modernisation d'Artouste et de notre Établissement thermal, etc.) et d'aménagement (requalification de nos espaces publics, fleurissement, etc.) continueront bien entendu d'être portés avec tout le dynamisme que nous voulons transmettre à notre Commune. La conduite de ces projets se fera dans le cadre d'une gestion responsable et saine de nos finances, une nouvelle fois démontrée lors du vote du dernier budget.

Nous resterons également attentifs aux affaires de la Communauté de communes de la Vallée d'Ossau, et suivrons de près les projets utiles à Laruns, à notre canton et à notre vallée, et ce sans aucun parti pris.

Soyez enfin assurés que notre équipe sera, comme elle l'a toujours été, au rendez-vous des grands enjeux de notre territoire, de la défense des intérêts de ses habitants et de ses entreprises, au rendez-vous de vos attentes et de vos besoins.

Ce jeudi 19 juin, au moment d'écrire cet éditorial, j'apprends à 6h40 l'accident survenu au semi-remorque espagnol, chargé de paille à l'entrée Sud de Laruns, se couchant sur le côté avec la charge éparpillée dans le jardin de la famille Tost. Très spectaculaire et heureusement sans victime (quel drame alors !!! et quelle responsabilité !!!), il vient mettre en évidence avec gravité combien devient urgente la réouverture du dossier de la voie d'évitement de Laruns aux poids lourds.

La sécurité et le bien-vivre dans notre village sont conditionnés par cet enjeu majeur. Ils retiennent toute mon attention.

Restant fidèles à tous nos engagements, vous pourrez compter pour les 6 ans à venir sur une équipe volontaire et à votre écoute pour, ensemble, donner une nouvelle dynamique à notre chère Commune de Laruns.

**Robert Casadebaig,
Maire de Laruns**

SOMMAIRE

- > VIE MUNICIPALE ET CADRE DE VIEP. 2/5
- > OÙ EN EST-ON ?P. 6/8
- > LE CCASP. 9
- > PASTORALISME.....P. 10/11
- > VIE CULTURELLEP. 12
- > TOURISMEP. 13/15
- > CITOYENNETÉP. 16

Des actions en faveur de l'enfance et la jeunesse

La réforme des rythmes scolaires est l'occasion pour la Commune de Laruns de lancer une nouvelle politique à destination des jeunes. Activités périscolaires, accueil de loisirs et animations diverses sont au programme.



Notre Commune a la chance d'être dotée d'infrastructures culturelles et sportives fréquentées par diverses associations offrant des activités à nos enfants. Le CCAS proposait jusqu'à cette année des activités estivales dans le cadre d'un centre de loisirs. Avec la nouvelle organisation des rythmes scolaires, les élus de la Commune ont souhaité regrouper l'ensemble des activités jeunesse au sein des services municipaux pour affirmer une volonté de développer des activités à destination de nos enfants. Cette politique est basée sur trois axes : mise en place des activités périscolaires à destination des enfants des écoles, développement du centre de loisirs sur les petites vacances, coordination et mise en place d'animations supplémentaires pour les enfants et adolescents de la Commune.

Afin de mettre en œuvre cette politique, une coordinatrice Enfance-jeunesse a été recrutée en la personne de Laëtitia Asensio, déjà directrice du centre de loisirs l'été dernier. Son bureau est situé à la médiathèque, rue du Général de Gaulle, où les jeunes pourront aller à sa rencontre. ■

Cadre de vie



Des activités périscolaires

La réforme obligatoire des rythmes scolaires a modifié les temps scolaires : journées plus courtes (fin des cours à 15h45 au lieu de 16h30, demi-journée de classe supplémentaire le mercredi matin, et activités périscolaires en fin de journée de 15h45 à 16h30). La préparation de la mise en place de cette réforme s'est effectuée dans le cadre d'un groupe de travail constitué de représentants des parents d'élèves, des enseignants et des élus. La Commune a été l'une des premières à finaliser son Programme Educatif Territorial (PEDT), un outil de mise en place et de cohérence des activités avec le programme éducatif classique des écoles. Le PEDT de Laruns a pour objectif, en premier lieu, de proposer aux enfants des activités périscolaires en phase avec leur territoire et ce notamment grâce aux infrastructures et aux ressources associatives de la Commune et de la Vallée d'Ossau.

Ces activités permettront, sous l'angle de la découverte adaptée à chaque niveau d'apprentissage, d'améliorer les connaissances, les compétences, et le comportement des enfants. Elles auront pour but de favoriser le développement personnel de l'enfant, son

épanouissement, en cohérence et complémentarité avec les activités de l'école.

Les activités proposées seront inscrites en complémentarité avec les projets d'écoles autour d'une ambition : **la découverte**.

Elles seront étalées sur l'année autour de trois thématiques complémentaires (découvertes scientifique, culturelle et sportive) permettant à chaque enfant de découvrir de nouvelles dimensions dans son apprentissage. Ces dimensions permettront à chaque enfant de découvrir différentes facettes de son territoire et de commencer à dessiner son avenir.

Si la Commune se doit de proposer des activités, la participation des enfants n'est pas obligatoire et sera gratuite pour les parents dans la mesure du possible. L'inscription des enfants se fera par les parents pour chaque bloc d'activités, et sera définitive pour toute la durée du bloc.

Le personnel encadrant sera constitué des agents communaux et d'intervenants extérieurs (associatifs ou professionnels). ■

Animations pour les jeunes

Si notre Commune propose notamment à travers ses infrastructures sportives ou culturelles des animations à destination des jeunes, les élus ont souhaité construire des animations spécifiques avec eux durant toute l'année. Pass'jeunes pour nos différentes infrastructures, accompagnements de projets de voyages et activités de groupes sont ainsi en réflexion... ■

L'accueil de loisirs

L'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) aura lieu cette année du 7 juillet au 14 août, du lundi au vendredi de 9h à 17h (accueil garderie de 8h à 9h et de 17h à 18h).

Il accueillera les enfants de 3 à 12 ans à l'École primaire de Laruns, et sera encadré par des animateurs compétents sous la direction de Laëtitia Asensio.

L'ALSH proposera chaque semaine des activités en relation avec une thématique particulière. Ces activités seront organisées autour de l'éveil, du jeu, de petites balades, de sports (piscine, tennis, pala...) et de culture (médiathèque, ludothèque...). Dans le cadre de sa nouvelle politique Enfance-Jeunesse, la Commune va étudier la faisabilité de l'élargissement de l'ALSH aux petites vacances et au mercredi après-midi. ■



Un budget sain, des réalisations majeures et des taxes constantes

Le jeudi 24 avril 2014, le Conseil municipal a voté les différents comptes administratifs, comptes de gestion et budgets primitifs 2014 de la Commune.

Après une année 2013 marquée par plus de 2,3 millions d'euros d'opérations d'équipements (création de la médiathèque et du mur d'escalade, requalification de la rue du Bourguet et du stationnement principal d'Artouste, etc.) le compte administratif 2013 fait apparaître la bonne santé financière de la Commune, avec notamment un excédent de fonctionnement de 1 087 834 €, des charges de personnel maîtrisées (29 % des dépenses globales de fonctionnement), un résultat de fin d'exercice positif de +475 749,28 €, et une capacité de désendettement de seulement 3,8 ans.

Les élus ont décidé pour 2014 le maintien des taux des taxes locales et des tarifs d'eau et d'assainissement à 13 voix pour et 2 voix contre. Le budget primitif communal 2014 a été voté en équilibre à 6 050 333 € en fonctionnement et 5 236 281,21 € en investissement. ■



La bonne santé financière de la Commune permet de poursuivre en 2014 les investissements d'avenir pour le village

- Construction de la salle socioculturelle.
 - Requalification patrimoniale de la rue du Bourgneuf Escu.
 - Aménagement de la façade du Promenoir d'Artouste.
 - Poursuite des dossiers réglementaires sur le projet de neige de culture et de modernisation des remontées mécaniques d'Artouste.
 - Poursuite du projet de modernisation des Thermes des Eaux-Chaudes.
 - Reconstruction de la cabane de Sesques.
 - Mise en place d'une microsignalétique sur le village.
 - Isolation thermique des écoles.
- Les trois comptes administratifs et budgets annexes ont tous été votés à l'unanimité :
- **Régie électrique :** Équilibre de 1 465 899,10 € en fonctionnement et 40 813,34 € en investissement. La bonne gestion permet une excellente santé financière.
 - **Établissement thermal :** Équilibre de 542 382 € en fonctionnement et 288 891 € en investissement. Des travaux sont prévus sur 2014 pour la sécurisation des ascenseurs.
 - **Eau et assainissement :** Équilibre de 734 961,09 € en fonctionnement et 479 435,09 € en investissement. Après les lourds travaux du Bourguet, du Pourtalet et du quartier Lous Hias différents travaux de réseaux sont prévus sur la rue du Bourgneuf Escu et sur les stations d'épuration.

Stationnement sur la place centrale : prenez votre disque !

Un disque de stationnement est désormais obligatoire pour garer votre véhicule sur la place centrale. La gratuité reste de mise, le temps sera par contre limité à une heure par véhicule et par jour.



Face à l'engorgement régulier de la place du village et aux stationnements abusifs d'automobilistes, dont certains résident à Laruns, le système de stationnement va être revu.

Il a été décidé, en accord avec l'association des commerçants, que les stationnements de longue durée devront être réservés au parking dit « du Centre », dont la signalétique est en cours de révision. La place de Laruns doit rester un lieu pour les « courses rapides » où tout stationnement abusif devra être proscrit, dans l'objectif d'en faciliter la fluidité, également synonyme de vitalité de la vie commerciale. Aussi, la Commune a décidé la mise en place dès cet été d'une

« zone bleue » sur l'ensemble de la place.

Stationnement gratuit d'une heure

Le stationnement y sera toujours gratuit mais limité à 1h, tous les jours de la semaine (du lundi au dimanche) de 9h à 18h.

L'heure d'arrivée devra être affichée sur un disque individuel qui devra être visible à l'avant de chaque véhicule. Ces disques sont envoyés avec le présent bulletin et d'autres sont disponibles et gratuits à la Mairie et à l'Office de Tourisme.

Toute absence de disque, dépassement de la durée d'une heure ou

toute erreur sur le disque sera sanctionnée par une amende de 17 €. Rappelons que le stationnement en dehors de zones prévues constitue une amende de 17 € et le stationnement gênant une amende de 35 €.

Les places concernées seront marquées par de la peinture bleue et signalées par des panneaux.

Les personnes souhaitant stationner plus d'une heure de temps devront se garer sur les places prévues à cet effet au parking du Centre ou au parking de la Médiathèque.

Une réorganisation des places pour les personnes à mobilité réduite est en cours de réalisation dans le cadre de l'amélioration de l'accessibilité aux espaces publics. ■

Où en est-on ?

Le point sur les projets et travaux menés par la municipalité

La rue du Bourgneuf Escu

La requalification de la voirie de la rue patrimoniale du Bourgneuf Escu est achevée. Les travaux, qui se sont étalés depuis l'automne dernier, ont consisté au renouvellement complet (et complexe !) des réseaux d'eau et d'assainissement, l'enfouissement des réseaux aériens et la requalification complète de la voirie tout en respectant le très riche bâti patrimonial de la rue.

La rue du Bourguet

Les travaux sont terminés. Ils permettent de profiter d'une rue entièrement requalifiée (réseaux compris) et d'une agréable promenade dans l'une de nos rues les plus riches en patrimoine. Face à la vitesse excessive de certains usagers, des aménagements complémentaires seront apportés.

Les jardins publics

Laruns poursuit l'embellissement de ses jardins avec de nouvelles compositions florales et des espaces de promenade améliorés pour les familles au jardin public du Blé.

Le fleurissement

Fort du 2^{ème} prix départemental obtenu l'année passée et du 1^{er} prix départemental pour notre équipe Espaces verts, la Commune poursuit le fleurissement du village et travaille actuellement sur la diversification des différents massifs.

Le 3^{ème} concours des maisons fleuries est également en cours et chacun peut contribuer à améliorer le cadre de vie de notre village.

La signalétique

Un projet de signalétique des services et commerces est en phase d'aboutissement. L'installation des panneaux aura lieu dans les prochaines semaines.

La modernisation de l'établissement thermal

L'étude conduite par le cabinet MDP Consulting touche à sa fin. Le rapport d'évaluation technique, économique, juridique, financière et fiscale dans le cadre du choix du mode de gestion et de rénovation de notre établissement thermal a été reçu par la Commune. Les élus en charge du dossier vont maintenant analyser le rapport et décider de la procédure à mettre en œuvre.

Du côté des travaux : la sécurisation des réseaux extérieurs est en voie d'achèvement, le changement de l'ascenseur et l'étanchéité des terrasses sont également prévus.

Le développement de la station d'Artouste

Après plusieurs dossiers complémentaires à instruire, la Commune est en passe de déposer auprès du Préfet les dossiers réglementaires d'autorisation de modernisation des remontées mécaniques et de création d'un réseau de neige de culture. L'instruction des dossiers par les services de l'État, pour certains à Paris, devrait prendre une année. Rappelons que ces investissements à long terme sont vitaux pour l'avenir de la station et pour les 50 emplois directs et 200 indirects du site.

La requalification du village d'Artouste

La façade du promenoir a été entièrement habillée d'un parement en pierre embellissant considérablement le village et améliorant l'attractivité du site. La Commune travaille actuellement sur le projet d'aménagement d'une promenade le long du lac et d'installation d'un pôle sportif au village. ■





La problématique de circulation des poids lourds sur Laruns

À la suite de la fermeture de la RN134 pour travaux, la fréquentation des poids lourds dans Laruns est devenue exceptionnellement forte. Le Maire a pris un arrêté le vendredi 25 avril dernier interdisant jusqu'à nouvel ordre la circulation des poids lourds dans Laruns la nuit, excepté pour la desserte locale. La fermeture de la RN 134, prévue pour plusieurs mois, a en effet causé un report d'une partie du trafic sur la Vallée d'Ossau, dont les infrastructures ne sont pas adaptées à des passages importants, créant des risques.

Le Maire a également sollicité le Conseil général, responsable de la RD934 et les services de l'État pour trouver une solution à la problématique de circulation de ces poids lourds en journée. Un arrêté commun a ainsi permis d'interdire la circulation des poids lourds la nuit et de réaliser un alternat entre sens de montée et de descente des camions, solution la moins pénalisante en attendant la réouverture de la RN134. ■

De nouveaux élus, de nouvelles responsabilités

Les élections de mars dernier et l'arrivée de nouvelles têtes au conseil municipal ont conduit à des changements dans les différentes responsabilités des élus. Les nouvelles attributions sont accessibles sur le site www.laruns.fr/conseil.html ■

La commémoration du centenaire de la guerre de 1914-1918

La Commune est fortement attachée aux commémorations historiques pour continuer à faire vivre notre mémoire. Après la célébration du bicentenaire de la mort de Jean-Baptiste Guindey, soldat et héros larunsois de Napoléon, le 11 novembre dernier, Laruns va organiser une ma-

nifestation spécifique le 11 novembre prochain afin de commémorer la guerre de 1914-1918, dont la mémoire reste vive au sein de nos familles. Cette journée d'hommage mettra notamment en lumière chacun des « poilus » inscrits sur notre Monument aux Morts. ■

Nouveaux agents

Laëtitia Asensio



Recrutée pour coordonner la mise en œuvre de la politique Enfance-Jeunesse

(ALSH, activités périscolaires et animations pour les jeunes).

Jessica Poirel

Agent polyvalent au service Bâtiments-Ecoles, arrivée en décembre 2013 en remplacement d'Evelyne Laguna, à qui nous souhaitons une excellente retraite et que nous remercions publiquement pour ses années de service au sein de nos écoles !



Johanna Moreno



Chargée d'accueil, conseil en séjour à l'Office de Tourisme à Artouste depuis décembre 2013.

Anais Owsiak

Emploi d'avenir au sein du service Bâtiments-Ecoles



depuis février 2014, afin de renforcer le service dans le cadre de la mise en

place des nouveaux rythmes scolaires.

Laurent Martin

Recruté sur un poste de contractuel en renfort de l'équipe MNS (piscine) suite au départ de Yoanna Darracq. ■



Où en est-on ?

Un prix national pour la requalification de notre village

Notre Commune a reçu le 27 mai dernier à Paris la médaille du 25^{ème} concours national pour la sauvegarde du patrimoine. Ce concours national, organisé par la Société pour la Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France, est parrainé par les Ministères de la Culture et de l'Écologie, ainsi que par la Fondation du Patrimoine. C'est la démarche de requalification patrimoniale des espaces publics de la Commune qui a été reconnue comme exemplaire par les membres du jury. Cette belle récompense ne peut que nous encourager à poursuivre les chantiers de requalification de notre village !



Quelques travaux réalisés ce début d'année

- Isolation du toit de l'école primaire et de l'école maternelle (grâce aux Certificats d'Économie d'Énergie).
- Installation d'un nouvel ascenseur à la Mairie dans le cadre de la mise en accessibilité des lieux publics.



- Installation des barrières de l'aire d'accueil des camping-cars et réalisation en régie d'une clôture de séparation avec les riverains.
- Délimitation fixe des terrasses des commerces en intégrant l'accessibilité aux handicaps.
- Raccordement à l'égout du nouveau bâtiment du CSHO.

- Changement d'une turbine à la station d'épuration de Laruns.
- Divers travaux d'isolation et de modernisation des logements communaux.
- Amélioration de l'éclairage du gymnase et du trinquet.
- Réparation des infiltrations d'eau dans le fronton.
- Reprise complète des caniveaux de la rue du Général de Gaulle.
- Reprise du mur écroulé des Eaux-Chaudes.
- Réouverture et dégagement des pistes communales.
- Aménagement de la ZAE de Soupon et de nombreux autres petits travaux sur l'ensemble de la Commune réalisés en régie par les agents des services techniques.

Déneigement : un effort conséquent



Cet hiver encore, les accumulations de neige ont perturbé l'entretien de la voirie et des espaces publics. Les très fortes chutes de neige du début de la saison ont amené les agents des services techniques de la Commune à redoubler d'engagement.

La Commune palliant au désengagement du Conseil général sur la partie déneigement du stationnement du village de Fabrèges, le déneigement cet hiver a nécessité des moyens conséquents en terme de matériel et de moyens humains.

Des subventions pour les toitures et façades

Afin de permettre à chaque propriétaire de préserver et entretenir leur habitation, la Commune de Laruns leur rappelle que l'aide incitative à la rénovation des toitures et façades est toujours d'actualité. Soucieux de la préservation du patrimoine architectural existant, l'initiative de chacun à entreprendre ces travaux contribue à rendre plus attractif notre village, et à améliorer le cadre de vie. Ainsi, ce sont 62 dossiers qui ont été accompagnés lors du mandat précédent, pour 95 000 € d'aide (1 532 € d'aide en moyenne par dossier).

La requalification des rues, des espaces publics, et la dynamique de l'entretien des biens particuliers seront un atout de plus pour le bien vivre et habiter à Laruns.

Composition du Nouveau Conseil d'Administration

Membres élus :

Robert Casadebaig (Président), Patricia Toutu (Vice-Présidente), Anne Blanchet, Simon Ambielle, Jacques Boutonnet et Françoise Feugas.

Membres nommés :

Jeanne Souverbie, Henriette Salle, Josépha Casassus-Bechat, Etienne Lay et Marianne Lopez.

Évaluation interne

L'autorisation de fonctionner délivrée par les services du Conseil général, nous oblige à lancer cette année un travail d'envergure. L'évaluation interne est un processus qui permet de collecter des informations sur le fonctionnement du service, qui sera analysé afin d'apporter des améliorations.

Il s'agit d'une démarche collective et participative avec l'ensemble des acteurs : personnel, familles, usagers, partenaires, membres du conseil d'administration, qui seront sollicités dans les semaines à venir.

Actions auprès des aînés

Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile

Quelques chiffres 2013 :

- **16 043** heures servies.
- **157** dossiers dont **30 %** bénéficiaires de l'APA.
- **99** bénéficiaires sur l'ensemble du canton.
- **20** personnes ont travaillé au service.
- Le service fonctionne **7j/7** de 8h à 20h.
- Le tarif de cette prestation est fixé par les services du Conseil général qui contrôlent, encadrent, autorisent le fonctionnement de ce service.

Il est de **19,11 €** de l'heure pour 2014.

Un grand nombre de bénéficiaires sont aidés totalement ou partiellement par le Conseil général (APA) ou par les Caisses de Retraites (en fonction de l'état de dépendance et des ressources).



Actions auprès des jeunes et des familles

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) ne sera plus géré à compter de cette année par le CCAS. En effet, la Commune de Laruns a ouvert un service supplémentaire « enfance-jeunesse », intégrant les obligations législatives sur les rythmes scolaires à compter de septembre 2014 et l'Accueil de Loisirs durant les vacances. Nous souhaitons une belle poursuite de cette activité gérée depuis 1986 par le CCAS et remercions tous les partenaires qui nous ont accompagnés dans cette aventure. ■



Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter le CCAS aux heures d'ouverture. Tél. 05 59 05 56 56 - ccaslaruns@orange.fr

Un nouveau bureau pour la Commission Syndicale du Haut-Ossau

Patrimoine

Le nouveau siège de la Commission Syndicale du Haut-Ossau va prochainement ouvrir ses portes au n°1 de la rue de Gerp. La Commune de Laruns va acquérir les anciens locaux à la promenade de l'Arriussec afin de réorganiser les locaux destinés aux services techniques.

Travaux

Les travaux de remise en état de la digue du lac d'Uzein, sont maintenant terminés et ce plan d'eau va retrouver sa capacité antérieure. Les travaux relatifs à l'aménagement de la zone de saut ont permis le semis de 7 à 8 hectares de maïs supplémentaires.

La cabane d'Arr, détruite par une avalanche lors de l'hiver 2012-2013, va bénéficier de travaux de reconstruction.

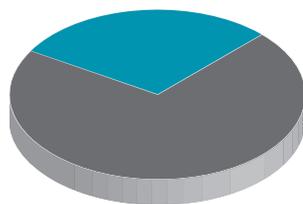
Cultures, fourrages et pâturages

À partir du 20 avril, les semis ont pu être entrepris. Ce sont 378 hectares, occupés par du maïs grain, 38,60 ha d'orge prêts à être récoltés, ressemés aussitôt par du maïs doux, ajoutés aux 39 ha déjà semés qui constituent l'assolement. Jusqu'au 1^{er} juin, 140 vaches ont pâturé sur les prairies et le surplus a été récolté dans de bonnes conditions avec la bonne période propice en début mai. 600 boules de foin ont pu être rentrées au 15 mai, 600 autres avant le 10 juin et le reste ne saurait tarder.



Les élections du 6 mai 2014 ont vu le président Augustin Medevielle reconduit dans cette fonction, ainsi que les deux vice-présidents, Simon Ambielle de Laruns (suppléant Régis Carrère) et Roger Lassebie de Louvie Soubiron (suppléant Michel Soule). Les autres membres sont Alain Laloubère pour Bielle (suppléant Patrick Amrein), Bernard Bonnemason pour Bilhères en Ossau (suppléant Bernard Couapel), Yves Bonnemason-Carrère pour Gère-Belesten (suppléant Roger Maysounave), Dominique Oscaby pour Béost (suppléant Olivier Angla-Gré), Stéphane Courtié pour Eaux-Bonnes (suppléant M. Braud). Le suppléant pour Aste-Béon est Patrick Pujalet. Trois commissions ont en outre été créées : Agro-pastorale, Travaux et industrie, Communication et patrimoine. ■

Le budget général 2014



> Fonctionnement
2 203 497,06 euros

> Investissement
891 087,89 euros

Budget annexe (exploitation du Pont Long)

> Fonctionnement :
1 263 684,31 euros

TOTAL : 3 094 584,95 euros

La Commission Pastorale se projette dans l'avenir

La Commission Pastorale installée au mois de mars dernier a fait le point sur les travaux à effectuer au cours des six années à venir sur le territoire de la Commune.



■ Le pâtre a de nouveau pris ses fonctions pour assurer la sécurité des troupeaux durant les quatre mois d'estive.

■ La cabane d'Aule inaugurée au mois de juillet 2013, a été détruite en partie au cours de l'hiver, par une avalanche. Dans un premier temps, des expertises permettront d'analyser les causes afin d'envisager une reconstruction dans le futur.

La raréfaction des crédits publics destinés aux améliorations pastorales en 2014 ne permettra pas cette année de mettre en

œuvre la reconstruction de la cabane de Sesques.

À titre provisoire, la Mairie a mis à disposition des algecos pour assurer un minimum de confort aux bergers d'Aule et Sesques et ainsi leur permettre la fabrication du fromage pendant la saison.

■ Les services techniques ont assuré la pose de la clôture de Gourzy, mis en eau les abreuvoirs et les cabanes fromagères, ouvert les sentiers et pistes d'accès, effectué divers travaux sur Aule et Sesques pour que les bergers puissent utiliser les

installations a minima.

■ Une dérogation est de nouveau accordée par le ministère de l'agriculture pour la PHAE 2014 en attendant une nouvelle règle de calcul pour 2015.

■ La commission locale d'écobuage a déposé un nouveau dossier de demande d'agrément auprès des services instructeurs, procédure obligatoire après le renouvellement du conseil municipal, dans le but de pouvoir réaliser des écobuages toute l'année sur le territoire.

Les demandes d'écobuage sont à retirer à l'ac-

cueil de la Mairie pour la saison 2014-2015.

■ L'estive de Brousset, rive droite du gave (zone hors Parc National), ainsi que le plateau de Geloo bénéficieront d'une opération de débroussaillage.

■ L'entreprise Cambilhou est de nouveau intervenue sur la piste d'Arrioutort (bétonnage de rampe et reprise de l'assiette de la route) pour permettre la descente des bois de la coupe par câble (affouage usine du Hourat et sapin pour BMO) et faciliter un accès sécurisé pour les véhicules. ■

Vie culturelle

Conférences

Il y en a eu presque chaque mois. Retenons celles du D^r Didier Galop (CNRS) sur les Milieux Humides de la Vallée d'Ossau, Geneviève Marsan, Toponymie de nos montagnes, Joseph Miqueu, Mythe et réalité des Mousquetaires et la brillante Martine Chéniaux, sur les Chemins oubliés de Compostelle.

Le 19 juillet, M. Desbonnet nous fera découvrir les Cagots.

Enfin, vous avez été nombreux, des plus petits aux plus grands à apprécier divers spectacles pour enfants (ex. spectacle musical Le Monde Lilou et sa suite), les chants béarnais de Jean Abadie et Biarn Toustem, les chants et poésies (français, béarnais, espagnol) de Jean-Luc Mongaugé, poésie de Cocteau, Vian et musique de jazz... Impossible, à notre grand regret, de nommer ici tous ceux qui ont contribué au succès de ce nouvel outil.

8 expositions, 8 conférences, 3 vernissages/verre de l'amitié, 2 ateliers, 6 spectacles, 2 lectures de contes, 1 film/débat... soit 30 événements, qui ont appelé la création de 25 affiches/invitations/programmes... de nombreux articles de journaux et des milliers de mails.

La médiathèque est en constant devenir. Elle est déjà un lieu d'accueil gratuit et ouvert à tous, un lieu de découverte, de liberté personnelle, de temps pour soi... ou pour les autres. Elle est un lieu de mixité entre les générations et, nous l'espérons, de plus en plus un lieu de rencontre, de convivialité et d'échange. La médiathèque est là pour tous, elle est l'affaire de tous... n'hésitez pas à nous faire parvenir vos suggestions.



La médiathèque est l'un des endroits très prisé par les Ossalois. Après un an de fonctionnement, le lieu compte déjà 660 inscrits !

Les Ossalois - et autres visiteurs - aiment leur médiathèque. Ils sont nombreux à en apprécier l'architecture, son caractère convivial, son beau jardin, la richesse de ses collections. Dans ce bel environnement, l'espace enfant est tout particulièrement apprécié, des plus petits aux plus grands... Voilà autant de raisons qui expliquent que les chiffres soient en constante augmentation : déjà 660 inscrits depuis son ouverture en juillet dernier ! On compte également un total de 8 100 documents empruntés. Le choix des lecteurs se porte largement sur les romans, suivis des documentaires, bandes dessinées, albums et cd...

Il semblerait donc que la médiathèque ait bien débuté dans son rôle d'invitation et d'incitation à la lecture. Les visiteurs utilisent assidûment l'espace numérique : 2 560 connexions. Le coin lecture périodiques/presse quotidienne a déjà ses habitués et visiteurs occasionnels.

Fidèle à la mission d'égalité d'accès à la culture pour tous des bibliothèques et médiathèques, la municipalité a en outre tout mis en œuvre pour que cet espace de culture soit également accessible aux personnes atteintes d'un handicap : place de parking accessible, équipements spéciaux, boucle magnétique pour malentendants... Les malvoyants disposent déjà d'une importante collection de livres à gros caractères et livres audio... Impossible de tout nommer !

Mais rappelons enfin, que fidèle à son rôle de diffusion de la Culture - vaste programme - la médiathèque s'attache à proposer expositions, conférences, spectacles pour les grands et les petits, tout en accordant une place prépondérante mais non exclusive à la culture locale.

Il faut également saluer l'implication de nombreux bénévoles qui viennent donner de temps en temps un coup de main aux équipes. ■

Médiathèque municipale de Laruns
Rue du Général de Gaulle
Tél. 05 59 40 57 66
mediatheque.laruns@orange.fr

Expositions

Les cartes postales anciennes de Jeannot Macia, pastoralisme et société ossaloise jadis, de HMO, les Chefs-d'œuvre des Compagnons du Tour de France de Lons ont connu un franc succès. La médiathèque a aussi abrité les collections d'artistes confirmés tels qu'Hervé Chambron (aquarelles et peinture acrylique) et Berna, artiste cotée à Drouot. On refendra également les œuvres du jeune photographe béarnais, Adrien Basse-Cathalinat. Jeune, donc débutant, celui-ci n'en a pas moins acquis la reconnaissance de grandes villes telles que Montpellier pour ses réalisations de photographies argentiques.

Des touristes choyés

Accueil personnalisé, outils numériques, animations nouvelles, les vacanciers sont chouchoutés à Laruns-Artouste.

Comment attirer de nouvelles clientèles sans avoir une présence importante sur internet ? Impossible d'échapper à la mise en place d'un environnement numérique pour bien se commercialiser. Depuis quelques années l'Office de Tourisme de Laruns-Artouste a pris ce virage numérique en se positionnant sur les réseaux sociaux et l'environnement numérique : site internet bien sûr mais également une présence accrue sur les médias sociaux et une animation quotidienne de notre page facebook. Une animation numérique du territoire qui a incité nos hébergeurs, restaurateurs et prestataires touristiques à se mobiliser à leur tour.

« C'est devenu, pour une destination touristique, un moyen incontournable de séduire, d'informer et de faire la promotion de nos activités et du territoire tout entier » affirme Corinne Crabé, directrice de l'Office de Tourisme.

Notre office s'est positionné en vrai partenaire auprès de nos prestataires touristiques. Au total, deux animatrices numériques de territoire qui, en plus d'autres missions, animent des ateliers réguliers sur des thématiques qui vont de la stratégie à la création d'outils pour leur site internet en pas-

sant par les avis des consommateurs... Nous mesurons tous les jours à quel point aujourd'hui internet est devenu incontournable dans nos activités.

Une volonté d'accompagner le territoire avec un soutien à la commercialisation en ligne

Gérer sa communication, se commercialiser, s'informer sur les nouveaux comportements des vacanciers est indispensable à la survie d'une activité touristique.

La concurrence est très rude. Nous sommes tous les jours comparés à d'autres destinations, proches ou lointaines en terme de prix, de qualité, de services, d'accueil. Le client déjà zappeur a le choix entre de nombreuses destinations touristiques offrant les mêmes atouts. Pourquoi certains font le choix de revenir en vallée d'Ossau ? Qu'est ce qui fait que notre territoire est attractif, qu'il le restera ?

Toutes ces questions, nous nous les posons chaque jour et nous essayons d'améliorer nos services pour que cette vallée reste attractive.

Sourire, accueillir, informer, séduire doivent faire partie de notre quotidien à tous. La mise en place de service personnalisé dans les hébergements entre Eaux-Chaudes et Le Pourtalet apportera un plus à notre destination. L'accueil des professionnels mais aussi des habitants au quotidien est déjà un grand pas vers une fidélisation de nos vacanciers. Un client content sera fidélisé et amènera d'autres clients. Le contraire détruira les efforts consentis.

Notre vallée est à taille humaine, l'accueil peut y être fait de façon personnalisée et ce service rendu nous permettra de satisfaire notre clientèle. Le numérique nous permettra de capter de nouvelles clientèles en utilisant les moyens technologiques et pratiqués pour réserver ses vacances aujourd'hui. Accueil et numérique ne sont pas incompatibles.

Cet été encore participez avec votre sens de l'hospitalité à faire de Laruns, Artouste un coin de montagne où il fait bon vivre.

Bon été à tous. ■

Corinne Crabé,
Directrice Office de Tourisme
de Laruns-Artouste

À retenir

■ L'Office de Tourisme sera ouvert de 9h à 19h30, 7 jours sur 7 en pleine saison l'été.

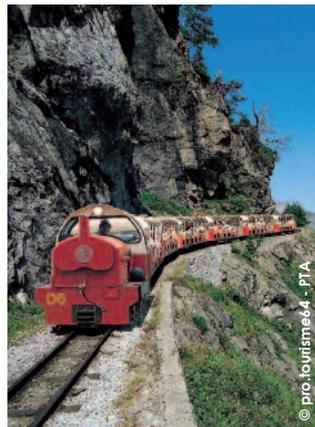
■ Vente en ligne des activités de loisirs sur notre site internet :

www.ossau-pyrenees.com

■ Les sommets majeurs feront le bonheur de tous les montagnards : ascension du Palas, du Balaitous, l'Ossau, le petit pic d'Ariel, grâce à un partenariat avec le Clup Alpin Français et les accompagnateurs et guides de la vallée.

Le Petit train d'Artouste sur les rails depuis le 29 mai

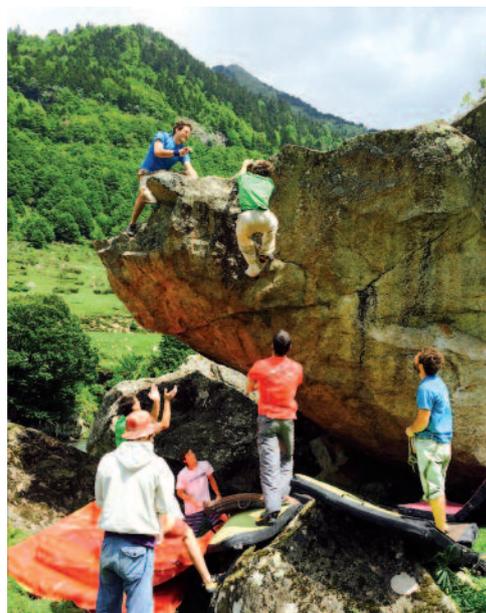
Une saison estivale qui démarre dans un décor saupoudré de neige fraîche. C'est habituel et cela n'a pas gêné le lancement du Petit train d'Artouste le 29 mai dernier. Le lac d'Ayous, balade phare de la vallée d'Ossau est praticable si l'on est bien équipé.



Que se passera-t-il cet été sur Laruns, Artouste, la vallée d'Ossau ?

Comme chaque année, l'Office de Tourisme accompagné des prestataires touristiques a concocté un programme dense : des balades, des rencontres, des découvertes autour de nos grands sites naturels, de notre patrimoine, de notre histoire. Des animations nocturnes 5 jours sur 7 pour nos habitants et nos vacanciers. La plupart de nos animations sont gratuites.

En montagne, les vacanciers viennent chercher un autre type de séjours. Les vacances à la montagne sont plus affinitaires : les demandes portent bien sûr sur la randonnée mais les vacanciers sont avides de connaissances sur notre territoire : environnement naturel bien sûr, mais aussi pastoralisme, fromage fermier d'Ossau, agneau des Pyrénées... Nos programmes d'animations sont aussi l'occasion de moments d'échanges : démonstration de fabrication de fromage, discussions autour du pastoralisme.



En terme de nouveautés ?

Le Petit train d'Artouste poursuit son offre de trains à thème avec ses rendez-vous de l'été, insolites, nocturnes, thématiques. Vous trouverez tous les détails sur le dépliant promotionnel ou en nous consultant à l'Office de Tourisme.

L'espace d'exposition M3 au départ de la gare est un des points d'information sur l'histoire du Petit train d'Artouste.

De l'animation tout l'été sur le territoire et des manifestations événementielles avec Le Grand Trail de la Vallée d'Ossau qui viendra compléter notre palette d'activités le 19 juillet sur Laruns. ■

Agenda des manifestations

- **10 et 11 juillet** : Transhumance en vallée d'Ossau
- **12 et 13 juillet** : Raid nature Artouste
- **19 juillet** : Grand Trail de la Vallée d'Ossau
- **10 août** : Hestejada Aussalesa
- **du 25 au 27 août** : Concours de chant
- **du 14 au 17 août** : Fêtes traditionnelles de Laruns
- **24 août** : Artouste Sup Mountain
- **23 août** arrivée à Laruns : Le tour du piémont pyrénéen
- **20 et 21 sept.** : Journées du patrimoine
- **4 et 5 oct.** : Hera deu Hromatge guides de la vallée.

Nos balades chantées



● Balade Chantée à Laruns. Les 14, 21 et 28 juillet et 4, 11, 18 et 25 août 2014, cette création originale vous est proposée par Jean-Luc Mongaugé, artiste musicien larunsois pour vous faire découvrir Laruns, son histoire pastorale, ses lavoirs, sa langue natale, ses mélodies aussi qu'il entonnera au milieu de la visite en français, béarnais ou espagnol. Inscription obligatoire à l'Office de Tourisme.

● Balade chantée de Gabas. Le 23 juillet et le 13 août 2014, ces visites chantées de Gabas prévoient une visite de la chapelle, d'un saloir, et une dégustation de fromage. Jean-Luc Mongaugé sera accompagné de sa flûte et de son accordéon. RDV à la Chapelle à 17h.

● Balade chantée entre France et Espagne. Nouvelles visites au départ du Pourtalet les 17/07 et 7/08 de 15h à 17h.

● Visite guidée de Laruns par José Gonzales, accompagnateur montagne, tous les vendredis matin à 10h de début juillet à mi-août. Renseignements et inscription à l'Office de Tourisme.

● Quatre sentiers communaux pour des randonnées plus douces dans le village. Des circuits sont proposés à l'Office de Tourisme. ■

À la conquête de nos sommets mythiques accompagnés d'un guide ou d'un accompagnateur

Cet été nous remettons les sommets à l'honneur et proposons de vous faire gravir quelques sommets mythiques.

Inscriptions à l'Office de Tourisme de Laruns-Artouste.

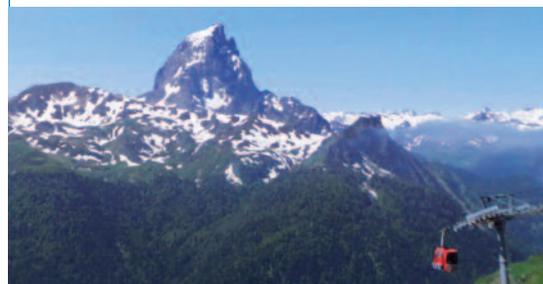
■ « Petit Pic d'Ariel, 2 683 m d'altitude », vendredi 25 juillet ou à partir de 4 personnes à la demande.

■ « Pic de Sanctus, 2 482 m d'altitude », vendredi 15 août ou à partir de 4 personnes à la demande.

■ « Le Palas, 2 974 m d'altitude » en partenariat avec le Club Alpin Français, mercredi 23 juillet et mercredi 20 août.

■ « Le Pic du Midi d'Ossau, 2 884 m d'altitude », tous les jeudis et vendredis.

■ « Le Balaitous, 3 144 m d'altitude », mardi 26 et mercredi 27 août 2014.



Des animations 5 jours sur 7 sur Laruns tout l'été

Comme chaque année durant la saison estivale, en complément des manifestations existantes, l'Office de Tourisme de Laruns - Artouste organise sur la Commune des animations hebdomadaires du 5 juillet au 29 août 2014.

SUR LARUNS

■ Le dimanche à 11h, projection d'un film sur la vallée d'Ossau suivie du pot d'accueil sous la halle.

■ Le jeudi à partir de 20h, marché artisanal : « Les Flâneries nocturnes » animé par un groupe musical déambulatoire, une initiation aux arts du cirque pour les enfants et l'exposition de René Arripe : « Fêtes, sports et loisirs en Ossau de 1890 à 1939 » à travers

la carte postale.

■ En milieu de semaine à 21h, spectacles de divertissement pour toute la famille : magiciens, humoristes, imitateur, sosie...

■ Des animations sur la culture locale sont également proposées : balades chantées sur Laruns, Gabas et au Col du Pourtalet, concerts de

musiques et chants béarnais, fabrications de fromage, découverte des rapaces pyrénéens, ferme pédagogique et jeux en bois...

■ Une soirée quizz hebdomadaire et une partie de pelote basque le 11 août en hommage à Marcel Gelos décédé en 2013, viennent compléter cette programmation.

■ La quinzième édition du concours de chant se déroulera du 25 au 27 août.

SUR ARTOUSTE

■ Le samedi à 18h30, projection d'un film sur la vallée d'Ossau suivie d'un pot d'accueil.

■ Des animations diverses sont proposées dans la semaine en fin d'après-midi et en soirée : tournois, ateliers enfants, projections, quizz...

■ 1 concert hebdomadaire est proposé sur la place principale de 16h à 18h.



Citoyenneté

Rappel de quelques règles pour bien vivre ensemble...

1 Le bruit des travaux de jardinage ou de bricolage

Les travaux de jardinage et de bricolage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuse thermique, débroussailleuse, perceuse, tronçonneuse...) ne peuvent se faire que dans les horaires suivants :

- les jours ouvrables 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
 - les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
 - les dimanches et jours fériés 10h à 12h
- 👉 **Le non respect de ces règles peut entraîner une verbalisation d'un montant de 17 €.**

2 La divagation des animaux de compagnie

- Est considéré comme en état de divagation **tout chien** qui, en dehors d'une action de chasse, de la garde ou de la protection d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 mètres.
- Est considéré comme en état de divagation **tout chat** non identifié trouvé à plus de 200 mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de 1 000 mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui.



👉 **Le non respect de ces règles peut entraîner une verbalisation d'un montant de 35 €.**

3 Les déjections canines

Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants, et ce par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal.

👉 **En cas de non respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1^{ère} classe (35 €).**

4 Le brûlage des végétaux

Les particuliers n'ont pas le droit de brûler leurs déchets ménagers à l'air libre. Les déchets dits « verts » produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers.

À ce titre, il est notamment interdit de brûler dans son jardin :

- l'herbe issue de la tonte de pelouse,
- les feuilles mortes,
- les résidus d'égavage,
- les résidus de taille de haies et arbustes,
- les résidus de débroussaillage,
- les épluchures.

Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie (déchetterie de Geteu ouverte les mercredis et vendredis 14h à 18h, et samedis 10h à 12h et 14h à 18h).

👉 **Brûler ses déchets verts dans son jardin peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.**